

BUDGET PRIMITIF 2009

Section de fonctionnement

1 – Dépenses de fonctionnement

⇒ Les charges à caractère général s'élèvent à		1.111.000,00 €
⇒ Les charges de personnel s'élèvent à		1.669.000,00 €
⇒ Les charges de gestion courante s'élèvent à		295.420,00 €
⇒ Les atténuations de produits s'élèvent à		90.000,00 €
✓ - Loi SRU	70.000,00 €	
✓ - Remboursement attribution compensation	20.000,00 €	
⇒ Les charges financières s'élèvent à		88.077,42 €
Elles décomposent ainsi :		
✓ - intérêts des emprunts communaux	72.718,08 €	
✓ - intérêts des autres dettes	17.794,20 €	
✓ - intérêts courus non échus	-2.434,86 €	
⇒ Les charges exceptionnelles s'élèvent à		1.500,00 €
⇒ La dotation aux amortissements s'élève à		74.253,92 €
⇒ Les dépenses imprévues s'élèvent à		271,10 €
⇒ Le virement à la Section d'Investissement s'élève à		370.382,56 €

**AU TOTAL, LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT
S'ELEVENT A 3.699.905,00 €**

2 – Recettes de fonctionnement

⇒ Les produits des services s'élèvent à	216.500 €
⇒ Impôts et taxes s'élèvent à	1.693.610 €
⇒ Les dotations et participations s'élèvent à	1.014.295 €
⇒ Les autres produits de gestion courante s'élèvent à	750.000 €
⇒ Les atténuations de charges s'élèvent à	25.000 €
au titre du remboursement sur rémunération du personnel.	
⇒ Les produits exceptionnels s'élèvent à	500 €

**AU TOTAL, LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT
S'ELEVENT A 3.699.905,00 €**

Section Investissement

1 – Dépenses d'investissement

⇒ Le remboursement du capital des emprunts s'élève à		184.612,15 €
Il se décompose ainsi :		
✓ Capital des emprunts communaux	151.528,13 €	
✓ Capital des emprunts SIVOM Val de Banquière	33.084,02 €	
⇒ Les dépenses d'équipement individualisées en opérations s'élèvent à		160.220,06 €
et se décomposent ainsi :		
✓ Aménagement locaux administratifs	50.000,00 €	
✓ Travaux et aménagements divers	60.000,00 €	
✓ Vidéosurveillance – 5ème tranche	25.000,00 €	
✓ Travaux divers aux écoles	5.000,00 €	
✓ Travaux bâtiments communaux	20.000,00 €	
✓ Aménagement salle des mariages	220,06 €	

⇒ Les dépenses d'équipement non individualisées s'élèvent à	68.000,00 €
et se décomposent ainsi :	
✓ - Terrains nus	3.000 €
✓ - Matériel de bureau	35.000 €
✓ - Mobilier	15.000 €
✓ - Autres immobilisations corporelles	15.000 €
⇒ Les dotations, fonds divers et réserves s'élèvent à	40.000,00 €
et se décomposent ainsi :	
✓ - Reversement TLE à NCA	40.000 €
⇒ Les subventions d'investissement s'élèvent à	150.000,00 €
et se décomposent ainsi :	
✓ - Reversement subvention DC 2008 à NCA	150.000 €
⇒ Les opérations pour compte de tiers s'élèvent à	60.000,00 €
⇒ Les restes à réaliser de l'année 2008 s'élèvent à	752.150,00 €

**EN DEFINITIVE, LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT
S'ELEVENT A 1.414.982,21 €**

2 – Recettes d'investissement

⇒ Les subventions d'investissement s'élèvent à	150.000,00 €
✓ Au titre de la subvention départementale pour la DC 2008.	
⇒ Les emprunts et dettes assimilées s'élèvent à	45.451,73 €
✓ Au titre du remboursement du capital des emprunts payé, pour NCA dans le cadre des mandats de gestion provisoire pour la période du 1 ^{er} janvier au 30 juin 2009.	
⇒ Les dotations, fonds divers et réserves s'élèvent à	210.000,00 €
Elles se décomposent de la manière suivante :	
✓ 170.000 € au titre du FCTVA	
✓ 40.000 € au titre de la TLE.	
⇒ Les opérations pour compte de tiers s'élèvent à	60.000,00 €
✓ Au titre du remboursement, par NCA, des travaux d'investissement effectués pour son compte dans le cadre des mandats de gestion.	
⇒ Les amortissements des immobilisations s'élèvent à	74.253,92 €
⇒ Le virement de la Section de Fonctionnement s'élève à	370.382,56 €
⇒ Les restes à réaliser de l'année 2008 s'élèvent à	504.894,00 €

**EN DEFINITIVE, LES RECETTES D'INVESTISSEMENT
S'ELEVENT A 1.414.982,21 €**

**TOUTES SECTIONS CONFONDUES,
LES DEPENSES ET LES RECETTES S'EQUILIBRENT A 5.114.887,21 €**